

Fiche d'information

pour les clients retirant directement leurs marchandises dans nos usines d'Aresing, de Schrobenhausen et d'Edelshausen Page 1/3



Chers clients du groupe BAUER,

Nous vous remercions d'avoir choisi un produit Bauer.

Les réglementations nationales et internationales en matière de transport régissent les responsabilités et les obligations en cas de dommage. Afin de vous garantir, ainsi qu'à nous, une collecte sans tracas, nous attirons votre attention sur les réglementations les plus importantes qu'il convient de respecter quant aux clients retirant directement leurs marchandises dans nos usines. Un chargement sûr et fluide au sein de nos usines n'est possible qu'en respectant les points énumérés ci-dessous.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Notification de l'état prêt à l'expédition par Bauer

- Dès que les marchandises sont prêtes à être retirées, vous recevrez un e-mail du service d'expédition avec les documents d'expédition et l'autorisation de retrait.
- Veuillez planifier la date de retrait des marchandises auprès de votre conseiller responsable du service de traitement des commandes / ventes.
- Veuillez envoyer l'autorisation de retrait dûment complétée à l'adresse suivante : logistics@bauer.de. Les marchandises ne vous seront pas remises sans une autorisation de retrait dûment remplie.

Adresses de retrait

- Usine de Schrobenhausen : 86529 Schrobenhausen, Bürgermeister-Götz-Straße 32 - 36
- Usine d'Aresing : 86561 Aresing, Sonnenhamerstraße 55
- Usine d'Edelshausen : 86529 Edelshausen, In der Scherau 1

Horaires de chargement

- Les horaires de chargement dans les usines susmentionnées pour les équipements et les appareils sont les suivants :
 - Du lundi au jeudi : de 7h00 à 15h00
 - Vendredi : de 07h00 à 12h00.
- Aucune marchandise ne peut être retirée pendant les jours fériés allemands/bavarois.
- Les heures d'entrée dans les usines commencent au plus tôt à 7h00.
- L'heure de retrait doit être indiquée à Bauer au moins 2 jours ouvrables à l'avance. La plage horaire de retrait enregistrée doit être respectée par le transporteur avec un maximum de +/- 2 heures. Si le transporteur arrive à l'improviste ou en retard, nous ne pouvons pas garantir le chargement le même jour ouvrable.

Retrait par vos soins, fret aérien

- En raison des réglementations européennes (règlement (UE) n°185/2010) et nationales (LuftSiG, loi allemande sur la sécurité aérienne du 11/01/2005) en matière de sécurité du fret aérien, nous ne pouvons remettre le fret aérien aux clients retirant directement leurs marchandises qu'avec le statut DANGER. Cela peut entraîner des retards et des coûts supplémentaires dans le traitement du fret aérien.

Fiche d'information

pour les clients retirant directement leurs marchandises dans nos usines d'Aresing, de Schrobenhausen et d'Edelshausen Page 2/3



Autorisation de retrait

- La livraison ou la remise de la marchandise au transporteur en charge du retrait a lieu uniquement s'il existe une autorisation de retrait dûment remplie et contresignée par le destinataire au plus tard au moment du retrait.
- Lors du retrait des marchandises, une copie de la carte d'identité du client retirant directement ses marchandises est exigée. Aucune marchandise ne sera remise sans cette copie.

Équipement technique des véhicules

- Les véhicules doivent être en parfait état technique, être conformes à la réglementation et être équipés des dispositifs techniques nécessaires au transport (par exemple, nombre suffisant de points d'arrimage, de poteaux, charges maximales à l'essieu...).
- Les véhicules soumis à autorisation, c'est-à-dire les véhicules de plus de 16,5 m de longueur, 2,55 m de largeur et 4 m de hauteur ou d'un poids total de 41,8 T, chargement y compris y, sont tenus d'obtenir une dérogation en vertu des § 29 StVO (réglementation allemande de la circulation routière) par. 3, § 46 par. 1 n°2 et n°5 ainsi que § 70 StVZO (réglementation allemande sur la réception et l'homologation des véhicules).
- Pour un poids total de véhicule supérieur à 100 T, une réception supplémentaire délivrée par le TÜV en Bavière est en outre requise avant le début du déplacement et doit être signalée, à l'avance et de manière autonome, par le client retirant directement ses marchandises.
- En raison des dispositions légales, Bauer est tenu, en tant qu'expéditeur, de vérifier l'exhaustivité et l'exactitude des permis de transport de gros volume et de chargements lourds requis avant le début du chargement. Aucun chargement n'a lieu sans autorisation valide.
- La cargaison doit être chargée et arrimée par le chauffeur du véhicule conformément aux dispositions légales et, si nécessaire, améliorée conformément aux instructions du personnel de chargement de Bauer. Les véhicules dont la cargaison n'est pas suffisamment arrimée ne peuvent pas quitter les usines.
- La cargaison doit être arrimée de sorte qu'elle ne puisse pas être endommagée dans des conditions normales et qu'elle ne présente pas de risque pour les tiers. Il convient en particulier de s'assurer que la charge ne peut pas glisser, rouler, tomber ou renverser l'ensemble du véhicule.
- Les matériaux d'arrimage nécessaires doivent être apportés par le chauffeur du véhicule dans un état techniquement parfait et en quantité suffisante, en particulier
 - Tapis antidérapants.
 - Sangles d'arrimage.
 - Palans à chaîne.
 - Protection des bords.
- En cas de véhicules inadaptés, d'absence d'équipements d'arrimage ou d'autorisations, Bauer est tenu par la loi de s'abstenir de charger les véhicules.

Fiche d'information

pour les clients retirant directement leurs marchandises dans nos usines d'Aresing, de Schrobenhausen et d'Edelshausen Page 3/3



Règles de conduite à respecter dans l'enceinte de l'usine du Groupe BAUER

- Le chauffeur doit signaler son arrivée et son départ au portier.
- Les véhicules doivent être garés uniquement sur les places de stationnement qui leur sont attribuées.
- Le chauffeur n'est pas autorisé à circuler librement dans l'enceinte de l'usine. Il doit rester uniquement dans ou à proximité de son véhicule.
- Les signaux d'obligation, d'interdiction et d'avertissement doivent être respectés.
- La réglementation allemande de circulation routière (StVO) s'applique dans l'enceinte de l'usine !
- Les visiteurs sont tenus de porter des casques sur l'ensemble du site !
- Pendant le chargement et le déchargement, le chauffeur doit également porter des chaussures de sécurité. Il en va de sa propre sécurité.
- Les activités suivantes ne sont pas autorisées dans nos usines :
 - la consommation d'alcool et de drogues,
 - la nuitée,
 - l'élimination des déchets et le nettoyage des véhicules.
- Lors de l'entrée et de la sortie de l'enceinte de l'entreprise, le chauffeur doit se soumettre aux contrôles nécessaires au maintien de l'ordre et de la sécurité.
- Les instructions du personnel de Bauer doivent être systématiquement respectées.



Veillez observer les points ci-dessus pour assurer un chargement sûr, rapide et sans tracas. Si vous avez des questions, veuillez contacter votre client ou l'employé responsable du Groupe BAUER.

Vous pourrez également trouver la fiche d'information sur internet à l'adresse : [Fiche d'information pour les clients retirant directement leurs marchandises.](#)